



Nom commercial: Natrii dihydrogenophos dihydr

Numéro de la matière: 066104

Version: 1 / CH

Date de révision: 02.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.04.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natrii dihydrogenophos dihydr

N° d'article 06610400

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour
cette FDS

sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

Phrase(s) S

22

Ne pas respirer les poussières.

24/25

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

3. Composition/informations sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 13472-35-0

EINECS-Nr. 231-449-2

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Protéger les secouristes.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude.

En cas de contact avec les yeux



Nom commercial: Natrii dihydrogenophos dihydr

Numéro de la matière: 066104

Version: 1 / CH

Date de révision: 02.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.04.12

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools. Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Pas de précautions spéciales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eliminer les résidus par rinçage à l'eau tiède.

6.4. Référence à d'autres sections

Agents dangereux ne sont pas dégagés.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker au sec. Le produit est hygroscopique.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène



Nom commercial: Natrii dihydrogenophos dihydr

Numéro de la matière: 066104

Version: 1 / CH

Date de révision: 02.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.04.12

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol, de brouillard ou de fumée de produit. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié	Natural Latex		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	Polychloroprène		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR		
L'épaisseur du matériau	0.35	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	
Matériau approprié	PVC		
L'épaisseur du matériau	0.5	mm	
La durée de pénétration	>= 8	h	

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Poudre		
Couleur	blanc		
Odeur	caractéristique		
pH			
Valeur	4.5		
Concentration/H ₂ O	10	g/l	
Température	20	°C	
Point de fusion			
Valeur	100		°C
Point d'ébullition			
Remarque	Non déterminé		
Point d'éclair			
Remarque	Non applicable		
Inflammabilité			
Ne s'enflamme pas			
Densité			
Remarque	Non déterminé		
Hydrosolubilité			
Valeur	110		g/l



Nom commercial: Natrii dihydrogenophos dihydr

Numéro de la matière: 066104

Version: 1 / CH

Date de révision: 02.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.04.12

Température 20 °C

9.2. Autres informations

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces	rat		
DL 50		7100	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces	lapin		
DL 50	>	7940	mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Remarque Aucun effet d'irritation connue

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Remarque Aucun données connues.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Produit menace faiblement l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Petites quantités peuvent être éliminer avec le déchet domestique.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.



Nom commercial: Natrii dihydrogenophos dihydr

Numéro de la matiere: 066104

Version: 1 / CH

Date de révision: 02.04.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.04.12

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque Auto-évaluation

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

For this substance a chemical safety assessment has not been carried out.

16. Autres informations

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.